



Conditions :

Tout candidat-acquéreur doit entre-autres:

- être une personne physique
- avoir l'intention d'utiliser ledit terrain pour construire une maison unifamiliale
- faire de cette maison son habitation personnelle

NB : ceci est une liste non-exhaustive des conditions à respecter. La liste détaillée peut être consultée sur notre site Internet.

En savoir plus :

Le dossier complet (partie réglementaire du lotissement, cahiers des charges, formulaires de réservation) peut être téléchargé sur le site Internet de la commune du Lac de la Haute-Sûre (www.lac-haute-sure.lu).

Pour toutes questions ou demandes de renseignement supplémentaires, veuillez contacter l'administration communale.

Administration communale du Lac de la Haute-Sûre

1, rue Laach
L-9655 Harlange

☎ 99.35.54-1

✉ technique@lac-haute-sure.lu

PacteClimat EUROPEAN ENERGY AWARD
Ma commune s'engage pour le climat

PacteNature
Ma commune s'engage pour la nature

PacteLogement
Ma commune s'engage pour le logement abordable

Commune
du Lac de la Haute-Sûre
1, rue Laach
L-9655 Harlange
T. : 99 35 54 - 1
F. : 99 35 53
www.lac-haute-sure.lu

PacteClimat EUROPEAN ENERGY AWARD
Ma commune s'engage pour le climat

FLYER D'INFORMATION

LOTISSEMENT « NÉCKELSPÄSCH » À NOTHUM

Vente de terrains sans contrat de construction
par la commune du Lac de la Haute-Sûre

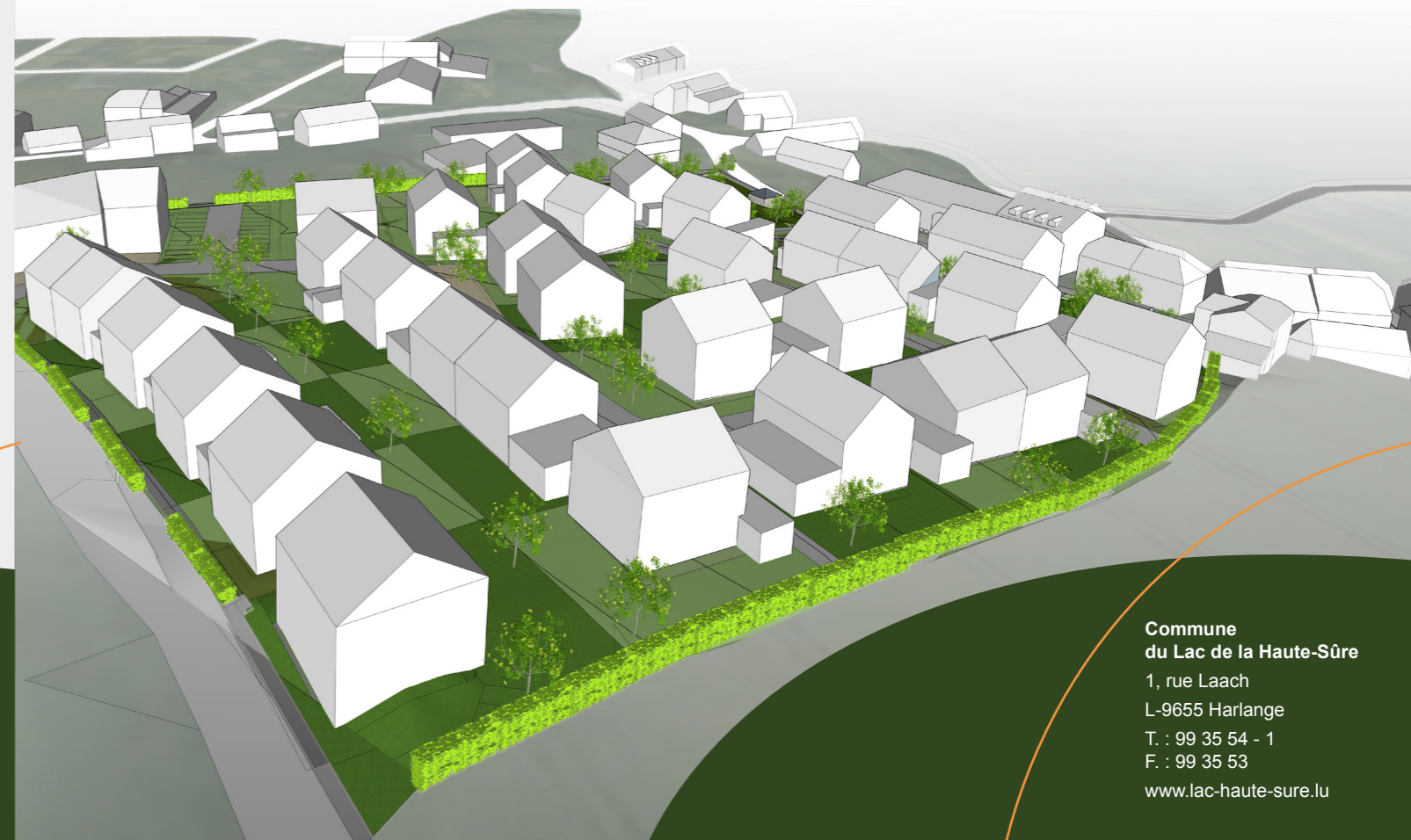
25 terrains pour la construction de maisons d'habitation unifamiliale
4 terrains à prix modéré pour la construction de maisons d'habitation unifamiliale

Terrains de 308 à 792 m²

Prix des terrains :

Vente libre : 38.000 €/are

Vente à cout modéré : 28.000 €/are



Commune
du Lac de la Haute-Sûre
1, rue Laach
L-9655 Harlange
T. : 99 35 54 - 1
F. : 99 35 53
www.lac-haute-sure.lu

Mesdames et Messieurs,

Notre commune se situe dans un endroit où il fait bon-vivre. Un espace chatoyant entouré de verdure, où la nature a encore ses droits. Un espace, certes quelque peu éloigné de la grande ville, mais accessible à tel point que notre population n'a cessé de se développer au fil des années. L'écrin dans lequel notre commune est nichée ainsi que la quiétude de notre environnement et ses terrains attractifs en ont convaincu plus d'un à venir poser ses valises sur nos terres. L'offre en activités « outdoor » n'étant pas en reste non plus grâce au lac de la Haute-Sûre qui borde notre commune ainsi que nos multiples chemins de randonnées et pistes cyclables traversant nos champs et forêts.

Victimes de notre succès, ici aussi, nous ne sommes pas l'abri de la flambée des prix des logements. Pourtant, notre commune met un point d'honneur à pouvoir loger tout un chacun dans les meilleures conditions possibles afin de pouvoir continuer à offrir à tous une qualité et un confort de vie élevés et décents tout en respectant l'environnement ambiant.

Le village de Nothum, idéalement situés sur l'axe Wiltz-Ettelbruck-Bastogne, accueillera prochainement dans son nouveau lotissement « Néckelspäschen », un centre médical flambant neuf regroupant médecins généralistes, laboratoire d'analyses, professionnels de santé paramédicaux ainsi qu'une pharmacie sous un même toit. Un aménagement nécessaire et en accord avec le leitmotiv de notre commune.

Conscients de la problématique du logement au Luxembourg, nous avons décidé de nous lancer dans un projet d'habitations pour permettre aux ménages de devenir propriétaires à des prix abordables. Les emplacements prévus se trouvent dans le nouveau lotissement « Néckelspäschen » à Nothum à côté du centre médical. Un projet indispensable en résonance avec les convictions de notre commune et que nous vous détaillons au fil des pages de cette brochure.

Le collège échevinal

Informations générales

Le lotissement « Néckelspäschen » se situe à Nothum au centre du village, entre les rues Kaunereferstrooss et Duerfstrooss. Ce lotissement se compose de 30 terrains destinés à la construction de maisons unifamiliales, 2 terrains sont dédiés à la construction d'immeubles à appartements et un terrain est consacré à la construction du futur centre médical.

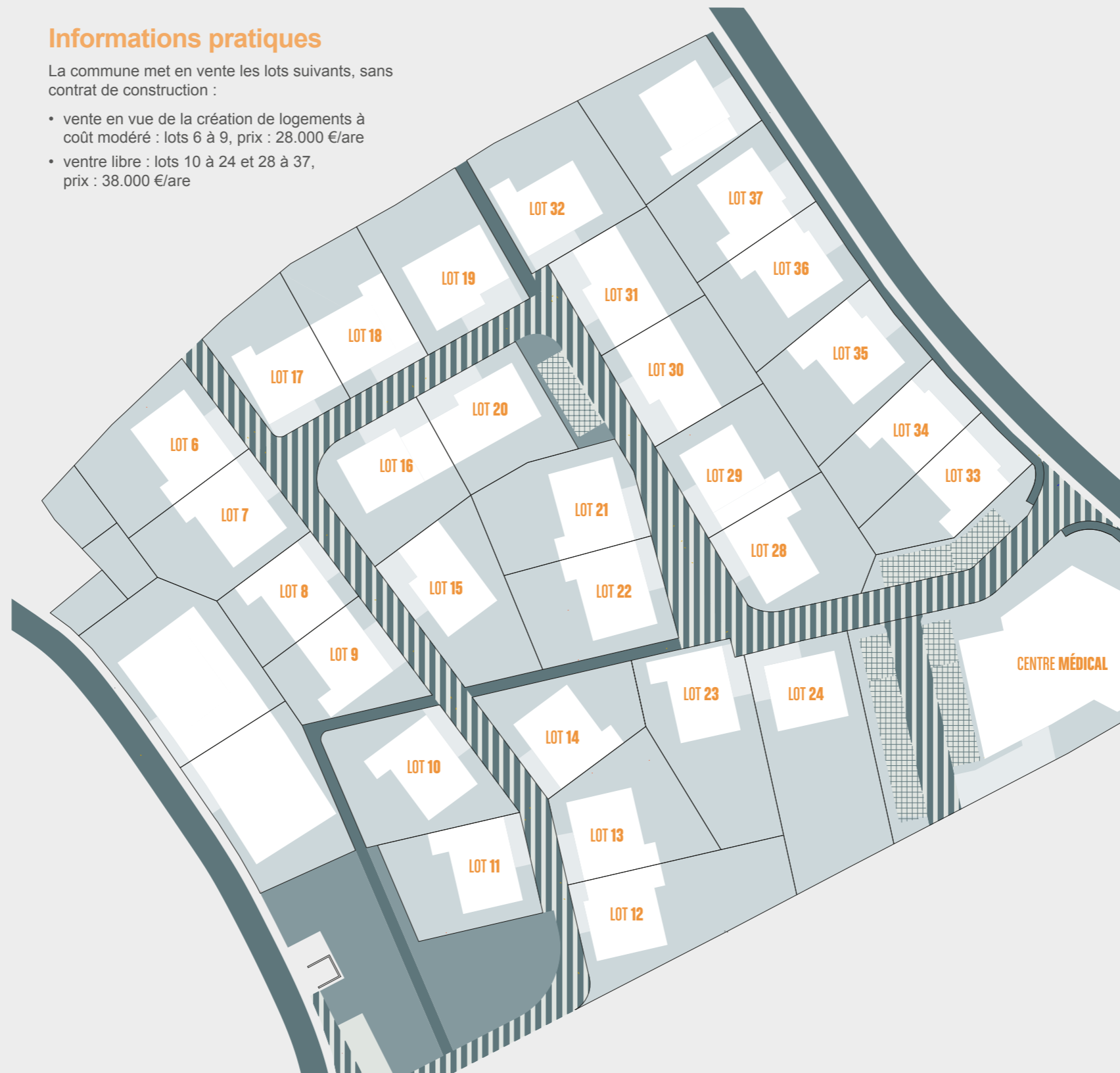
Informations pratiques

La commune met en vente les lots suivants, sans contrat de construction :

- vente en vue de la création de logements à coût modéré : lots 6 à 9, prix : 28.000 €/are
- vente libre : lots 10 à 24 et 28 à 37, prix : 38.000 €/are

La date de limite pour rentrer le dossier de candidature pour la première phase d'attribution est fixée au 31 mai 2024.

Au terme de cette 1^{re} phase, les lots restants seront attribués en fonction de la date de réception du dossier à l'administration communale, à condition que le dossier soit conforme et complet.



Aperçu de la surface et prix de vente des terrains disponibles

Lots	Are	Prix
6	4,97	139.160,00 €
7	4,69	131.320,00 €
8	3,08	86.240,00 €
9	3,78	105.840,00 €
10	5,61	213.180,00 €
11	4,54	172.520,00 €
12	6,47	245.860,00 €
13	5,03	191.140,00 €
14	4,26	161.880,00 €
15	5,26	199.880,00 €
16	4,77	181.260,00 €
17	4,13	156.940,00 €
18	4,23	160.740,00 €
19	5,50	209.000,00 €
20	4,26	161.880,00 €
21	5,05	191.900,00 €
22	4,82	183.160,00 €
23	6,24	237.120,00 €
24	7,92	300.960,00 €
28	4,63	175.940,00 €
29	4,35	165.300,00 €
30	4,18	158.840,00 €
31	4,01	152.380,00 €
32	5,39	204.820,00 €
33	3,59	136.420,00 €
34	3,79	144.020,00 €
35	5,16	196.080,00 €
36	4,72	179.360,00 €
37	4,41	167.580,00 €